DEL 18.11.2016-083 : Subvention exceptionnelle à l'ADMR de Bannalec Le Trévoux

Considérant l'intérêt de l'action de l'ADMR et les difficultés financières passagères dans lesquelles l'association Bannalec Le Trévoux se trouve ;

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Décide d'octroyer une subvention de 5000 € à l'association d'aide à domicile en milieu rural (ADMR) de Bannalec - Le Trévoux.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

(MESDAMES MARIE-LAURE FALCHIER ET PATRICIA DELAVAUD NE PRENNENT PAS PART AU VOTE)

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,

MAIRIE DE BANNALEC (FINISTÈRE)

Yves ANDRE.

Reçu à la Préfecture du Finistère le

30 NOV. 2016

VILLE de BANNALEC

TI-KÊR BANALEG

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2016

L'An deux mil seize, le dix-huit novembre, les membres du Conseil Municipal de la commune de Bannalec se sont réunis en séance à 18h15, à la Mairie, salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été donnée le dix novembre deux mil seize, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 29.

Etaient présents :

M. Yves ANDRÉ, Mme Marie-France LE COZ, Mme Nicole RIOUAT, M. Christophe LE ROUX, Mme Josiane ANDRÉ, M. Sylvain DUBREUIL, Mme Pascale LE BOURHIS, M. Jérôme LEMAIRE, M. Marcel JAMBOU, M. Gérard VIALE, M. Guy DOEUFF, Mme Anne-Marie QUÉNÉHERVÉ, Mme Patricia DELAVAUD, Mme Marie-Josée TOULLEC, M. Bruno PERRON, Mme Marie-Laure FALCHIER, M. Roger CARNOT, Mme Martine PRIMA, Mme Eva COX, Mme Christelle COUTHOUIS, Mme Christelle BESSAGUET, M. Arnaud TAËRON, M. Stéphane LE PADAN, Mme Laurence ANSQUER, Mme Denise DECHERF.

Etaient absents :

M. Guy LE SERGENT, excusé, qui a donné procuration à M. Christophe LE ROUX,
M. Stéphane LE GUERER, qui a donné procuration à M. Yves ANDRÉ,
M. Stéphane POUPON, excusé, qui a donné procuration à Mme Denise DECHERF,
M. Michel LE GOFF, excusé.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Yves ANDRÉ, Maire.

Le Conseil Municipal a choisi M. Sylvain DUBREUIL, Conseiller Municipal, pour secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance du Conseil municipal est mis aux voix.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 30 septembre 2016.